



Rapport de la Municipalité au Conseil communal

Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale
Muriel Cuendet Schmidt intitulé « Agir pour limiter la
fracture numérique »

Cohésion sociale

Mme la Municipale Chantal Good

Rapport n° 03/2025 adopté par la Municipalité, le 10.02.2025

Table des matières

1	Postulat de Mme Muriel Cuendet Schmidt	2
2	État de la situation	3
2.1	Prestations du Centre d'animation socioculturelle palinzard (CAP)	3
2.2	Service proposé par l'association Lulu Épalinges	4
2.3	Initiations proposées par Les Palinzâges	4
2.4	Wifi gratuit dans les lieux publics	4
2.5	Accessibilité des prestations communales	4
2.6	Offre disponible dans le Canton	4
3	Constat	5
4	Propositions de la Municipalité	6
4.1	Communication	6
4.2	Activités à développer	6
4.3	Subventions	6
5	Conclusion	6

1 Postulat de Mme Muriel Cuendet Schmidt

Lors de la séance du Conseil communal du 13 décembre 2022, Mme la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt a déposé le postulat suivant :

La pandémie de COVID nous a montré que disposer d'équipements numériques adéquats et savoir utiliser un large éventail d'outils et de services avec aisance est devenu soudainement indispensable pour travailler, apprendre et évoluer dans la vie de tous les jours. En effet, rare sont les jours où nous n'utilisons pas un smartphone, une tablette, ou encore un ordinateur pour :

- prendre un rendez-vous par exemple pour un vaccin COVID ou dans un service administratif ;
- acheter des biens tels qu'un billet de bus, ou de train ;
- commander un document officiel ;
- postuler un emploi, télé-travailler ;
- ou encore rester en contact avec notre famille, nos proches.

La dématérialisation des services est de plus en plus prononcée et cela s'accompagne d'un nouveau type d'exclusion sociale. Cette dernière concerne particulièrement les personnes âgées mais également les personnes peu ou pas diplômées ou encore les ménages les plus modestes¹. Toutefois, l'illectronisme électronique ou illectronisme peut toucher toutes les catégories d'âge de la population et on estime à 300'000 le nombre de personnes touchées par ce phénomène en Suisse romande². De plus, une corrélation entre illectronisme et illettrisme a été confirmée par le Service de la recherche en éducation (SRED) du canton de Genève.

¹ <https://www.rts.ch/info/suisse/12005188-lillelectronisme-une-fracture-numerique-sousestimee-en-suisse.html>

² <https://www.caritas-vaud.ch/actualites/caritas-mag> journal octobre 2021

Selon l'expert en communication visuelle et d'éducation aux médias, Jean-Claude Domenjoz³, on peut schématiser les disparités d'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) à trois dimensions :

- L'accès aux moyens techniques, qui suppose de disposer d'un appareil qui ne soit pas obsolète (ordinateur, tablette, smartphone), d'une connexion à l'internet et de logiciels à jour pour pouvoir bénéficier des fonctionnalités nécessaires ;*
- La diversité et l'intensité des usages, en particulier ceux qui ont des finalités pratiques et professionnelles par opposition aux usages récréatifs ;*
- Les compétences pour utiliser efficacement les outils et les services, lesquelles s'appuient sur des savoirs et des savoir-faire.*

Au vu de ce qui précède, je demande à la Municipalité d'étudier les possibilités suivantes :

- d'organiser un sondage de la population palinzarde sur ses besoins en la matière ;*
- d'informer la population sur l'offre existante à Épalinges et environs via différents supports : flyer, article dans le journal d'Épalinges, affichage électronique, page internet, autres ;*
- d'organiser des formations gratuites ;*
- de mettre sur pied un groupe d'entraide numérique bénévole ;*
- ou tout autres actions prévenant ce phénomène.*

2 État de la situation

La Municipalité est consciente de l'enjeu crucial de réduire la fracture numérique dans la vie quotidienne pour assurer l'inclusion sociale, économique et éducative de toute la population. L'écart entre ceux qui ont accès aux technologies numériques (internet, ordinateurs, smartphones, etc.) et ceux qui en sont exclus, souvent pour des raisons économiques, géographiques, éducatives ou sociales doit être réduit.

D'ailleurs, diverses possibilités d'actions contre cette fracture numérique ont déjà été mises en œuvre par la Commune, via le Centre d'animation socioculturelle palinzard (CAP), et les sociétés locales comme Les Lulus d'Épalinges et les Palinzâges.

2.1 Prestations du Centre d'animation socioculturelle palinzard (CAP)

Les animateurs/trices du CAP ont mis en place un soutien régulier gratuit aux nouvelles technologies dans le cadre des logements avec accompagnement adaptés (LADA) de la Croix-Blanche et de la Girarde, avec pour avantage un soutien personnalisé. Toutefois, ce soutien ne s'adresse qu'aux résidents des LADA.

Le CAP organise également chaque jeudi de 17h à 20h un accueil tout public. Si des personnes viennent avec ce genre de problématique, elles peuvent obtenir une aide ponctuelle.

³ <https://educationauxmedias.ch/la-fracture-numerique-en-suisse-au-temps-du-covid-19-quelle-realite/>

2.2 Service proposé par l'association Lulu Épalinges

L'association LULU propose un service d'entraide bénévole entre Palinzards. L'association reçoit des demandes concernant l'utilisation des smartphones et trouve toujours un *LULU* prêt à aider. Ces demandes émanent plus particulièrement de personnes âgées. La population est informée des services de l'association 1 à 2 fois par année dans le Palinzard.

2.3 Initiations proposées par Les Palinzâges

Les Palinzâges organisent 3 à 4 fois par année à la salle Billy de la Croix-Blanche 35 une initiation à l'utilisation des smartphones et des tablettes. Ce cours comprend une formation théorique de 1h30, un support de cours et une formation individuelle de 60 minutes. Il est demandé une participation de CHF 50.-. Ce cours compte 5-6 participants par session.

Le public est informé de ces cours planifiés 6 semaines à l'avance sur le site web des Palinzâges et de la Commune, dans la publication « Sortir à Épalinges » et dans l'agenda sur l'application de la Commune.

2.4 Wifi gratuit dans les lieux publics

Un wifi public a été installé dans les écoles, les garderies, les UAPE, les salles de sports, la bibliothèque, la ludothèque, la Salle des spectacles, ainsi que dans tous les bâtiments communaux, permettant au public de s'y connecter.

Par contre, il n'existe pas de wifi public à l'extérieur, comme sur les places d'Épalinges, notamment pour des raisons de coûts.

2.5 Accessibilité des prestations communales

Le nouveau site internet communal permettra de traiter l'ensemble des formulaires directement en ligne, ce qui permettra de fluidifier les processus interne à l'administration communale. Toutefois, afin de conserver l'accessibilité des prestations à l'ensemble de la population, tous les formulaires resteront accessibles sous format papier au guichet de l'administration communale.

2.6 Offre disponible dans le Canton

Dans le canton de Vaud, plusieurs initiatives visent à réduire la fracture numérique, en particulier auprès des seniors et des personnes en situation de précarité ont été mises en place. Ci-dessous, les aides disponibles :

1. Mentorat informatique de Caritas Vaud

Ce programme met en relation des bénévoles compétents avec des bénéficiaires souhaitant améliorer leur utilisation des outils numériques, tels que les ordinateurs ou les smartphones. Les séances, d'environ deux heures hebdomadaires sur une période de six mois, couvrent des sujets tels que la gestion des courriels, l'utilisation de traitements de texte et la reconnaissance des messages frauduleux. La sécurité digitale est également

intégrée aux sessions. Les formations se déroulent dans les locaux de Caritas Vaud et peuvent, si nécessaire, avoir lieu au domicile du bénéficiaire.

2. Accompagnement administratif numérique pour seniors par Pro Senectute Vaud

Cette prestation offre un soutien ponctuel aux personnes de 60 ans et plus pour se familiariser avec les services en ligne, tels que l'e-banking, les applications de mobilité (CFF, Fairtiq) ou les assurances maladie. L'accompagnement comprend huit à dix sessions réparties sur quatre mois, avec pour objectif l'autonomie des participants dans l'utilisation de ces outils numériques. Cette offre est gratuite et s'adresse aux seniors disposant d'un smartphone, d'une tablette ou d'un ordinateur qu'ils utilisent régulièrement.

3. Permanence numérique de Pro Senectute Vaud

Ces permanences permettent aux seniors de poser des questions sur l'utilisation de leur smartphone ou de résoudre des problèmes spécifiques. Des collaborateurs compétents offrent un accompagnement personnalisé et des conseils sur des applications courantes, comme celles des CFF. Cette prestation est gratuite et vise à renforcer l'autonomie numérique des participants.

4. Cours informatiques privés du Mouvement des Aînés

Le Mouvement des Aînés propose des cours informatiques privés. Toutefois cette offre a un coût soit CHF 120.- pour deux heures pour les membres, CHF 165.- pour les non-membres.

Néanmoins, afin de lutter contre l'isolement et de faciliter l'accès aux prestations numériques, la Ville de Lausanne offre deux heures de cours informatiques à 50 seniors lausannois.

De plus, le canton de Vaud travaille à l'élaboration d'un guide répertoriant les initiatives d'accompagnement numérique disponibles pour les habitants. Ce guide vise à informer les citoyens des ressources accessibles à proximité, facilitant ainsi l'inclusion numérique.

3 Constat

Pour une Commune de 10'000 habitants, des prestations pour réduire la fracture numérique existent déjà. Toutefois, il serait judicieux de mieux informer la population sur les services proposés par la Commune et les associations. Par exemple, le service proposé par l'association LULU n'est certainement pas assez connu. Cette prestation devrait être mieux mise en évidence par une communication adaptée, voire ciblée.

Par ailleurs, les services proposés à Épalinges sont largement complétés par des prestations résidents d'associations dans le canton, telles que Caritas et Pro Senectute.

Renseignements pris auprès d'autres communes de même taille qu'Épalinges, voire plus grandes, offrant des cours d'initiation au numérique dans leur commune, ces cours ne rencontrent qu'un succès très limité. Par exemple à Morges, les organisateurs n'accueillent que 2 à 4 participants par séance. Il existe des cours à Lausanne, mais destinés uniquement aux lausannois.

4 Propositions de la Municipalité

4.1 Communication

- Valoriser les prestations existantes sur la Commune à travers le Palinzard et un flyer « Où s'adresser pour une initiation au numérique ? ».
- Informer sur les prestations existantes mises en place pour tous les résidents du canton de Vaud.

4.2 Activités à développer

- Mettre en place un café-débat autour de cette question pour identifier les besoins.
- Organiser un atelier 4x/an avec des jeunes de Job Jeunes subventionné par la Commune puis établir un bilan après une année.
- Organiser une bourse d'échanges et/ou de conseils.
- Ouvrir une salle au public avec des ordinateurs et du wifi à disposition.

4.3 Subventions

Afin d'offrir un cours gratuit aux séniors, la Commune pourrait subventionner les cours proposés par les Palinzâges à l'instar de ce qui se fait dans la Ville de Neuchâtel avec l'association Atic.

5 Conclusion

Au vu de ce qui précède, la Municipalité demande au Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

LE CONSEIL COMMUNAL D'ÉPALINGES

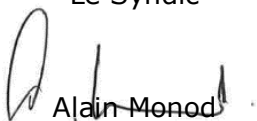
- vu le rapport n° 03/2025 de la Municipalité du 10.02.2025 ;
- entendu le rapport de la commission nommée pour examiner ce dossier ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat déposé par Mme la Conseillère communale Muriel Cuendet Schmidt intitulé « Agir pour limiter la fracture numérique ».

Au nom de la Municipalité

Le Syndic



Alain Monod



Le Secrétaire municipal a.i.



Damien Bally